

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit décembre, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 8 décembre 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Raymonde THESSANDIER
Jacques SERRAT
Béatrice CARTAYRADE
Michel PAPON
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sylvie FENIES
Claudine HEBRARD
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Cyrille ROLLIN
Audrey LAFARGE
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE

Etaient représentés :

Maryse BONNET ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,
Sabine RIVET ayant donné pouvoir à Béatrice CARTAYRADE,
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,
Mireille LEOTY ayant donné pouvoir à Gérard VIOLLE,
Alain DELASSAT ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE.

Etait excusée :

Stéphanie SERIEIX

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2023-12-15 / 4 Budget Général de la commune : décision budgétaire modificative n° 2

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Ayant ouï le Maire en son exposé,

Après en avoir délibéré avec quatre voix contre [André BROUSSE (pouvoir de Alain DELASSAT), Gérard VIOLLE (pouvoir de Mireille LEOTY)] et 22 voix pour,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	22	0	4

DECIDE de procéder aux inscriptions budgétaires suivantes sur le budget 2023 de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-63512-020 : Taxes foncières	0.00 €	3 221.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	3 221.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65733-326 : Subventions de fonctionnement aux départements	0.00 €	32 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65748-61 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	32 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	32 000.00 €	32 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817-01 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	1 779.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	1 779.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70323-510 : Redevance d'occupation du domaine public	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	32 000.00 €	37 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-024-01 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
TOTAL R 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
R-1322-53-325 : Aménagement tennis / padel Parc des Sports JL	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
D-2041581-512 : Subv. autres groupem. - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €

TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21848-50-4221 : Rénovation Groupe Scolaire JF + micro-crèche	26 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-50-4221 : Rénovation Groupe Scolaire JF + micro-crèche	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-50-211 : Rénovation Groupe Scolaire JF + micro-crèche	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-55-025 : Travaux au Cimetière	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-47-845 : Travaux divers de voirie	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-50-211 : Rénovation Groupe Scolaire JF + micro-crèche	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	100 000.00 €	145 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	130 000.00 €	175 000.00 €	0.00 €	45 000.00 €
Total Général		50 000.00 €		50 000.00 €

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
A Mauriac, le 15 décembre 2023

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le 22/12/2023
ID : 015-211501200-20231215-DELB20231215_4-DE

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1